



Date de génération de ce justificatif : 07/08/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

DMF – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 7 août 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

FIDAL
AVOCATS

FIDAL, SOCIETE D'AVOCATS – 22190 PLERIN AVIS DE CONSTITUTION Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une société par actions simplifiée qui sera immatriculée au R.C.S. de SAINT-BRIEUC dénommée DMF, au capital de 3 729 395 euros, ayant pour objet : – l'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères ; – la participation active à la conduite de la politique du groupe formé par la Société et les sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce ; – le financement par voie de prêt, d'avance ou par tous autres moyens, l'octroi de garanties, telles que cautionnement ou aval, au profit des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce par la Société ; – l'exercice de tout mandat au sein des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce par la

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Société ; — la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles ; — l'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et autres titres de placement et plus généralement de toutes participations minoritaires ou majoritaires, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères, existantes ou nouvelles, quels que soient leur objet et leurs activités et la gestion de ces participations ; — l'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession de tous immeubles, biens et droits immobiliers ; — l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes ; — et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à des activités similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. Son siège est situé 33, Les Portes d'en Bas – 22800 SAINT-DONAN. Président : Monsieur Didier PAILLARDON, demeurant 33, Les Portes d'en Bas – 22800 SAINT-DONAN. Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Tout transfert de titres entre vifs est soumis à la procédure d'agrément. Pour avis.

[Consulter cette annonce en ligne](#)